

PV N°6 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2013

SAISON 2012/2013

Présents :

Mmes, MM. Yves BOUGET (Président), Jean-Marie CALATRABA, Christian CHEBASSIER, Alain DE FABRY, Valérie DELOUTRE, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Alain GRIGUER, Nathalie HENault, Estelle MORCANT-RIQUIER, Annie PEYTAVIN, Eric TANGUY.

Assistent :

Mme Brigitte CERVETTI, M. Arnaud DAGORNE.

Absences excusées :

Mmes Anny COURTADE et Aline GEMISE-FAREAU (Conseil de Surveillance), M. Jean-Marie SCHMITT (DTN).

La séance est ouverte à 14H10

1 – INFORMATIONS DE LA PRESIDENCE

1.1 Le Président présente aux membres M. Arnaud DAGORNE, nouveau Directeur Général Adjoint (DGA) de la FFVB, embauché depuis le début du mois, en charge de l'organisation, du pilotage et la direction des services de la Fédération. Et qui sera désormais l'interlocuteur « centralisateur » privilégié des élus.

1.2 Le Président informe également de la nomination officielle du nouveau Directeur Technique National par le Ministère, il s'agit de Cyrille BOULONGNE EVTOUCHENKO auquel, au nom de la Fédération, il souhaite la bienvenue.

1.3. Magnifique performance des joueuses de l'équipe de France qui se sont qualifiées pour le Championnat d'Europe. La rencontre a été diffusée en direct par l'Equipe 21, il est important que 14 millions de foyers aient pu bénéficier de cette retransmission sur une chaîne gratuite.

1.4. Points divers

- la dernière Assemblée Générale de Martigues,
- les récentes performances des équipes de France masculines, jeunes et seniors,
- les récentes organisations.

2 – ADOPTION DU PV N°5 DU CA DU 15/05/13

E. TANGUY souhaite que la réponse à son interrogation concernant l'absence d'une somme sur la ligne " 4110200000 Clubs, associations FFVB " à l'actif du bilan, soit notée sur le PV du CA du 15 mai. La réponse est la suivante : les mouvements au débit de ce compte s'élèvent à 2 950 821,08€, ceux au crédit s'élèvent à 2 955 651,91€, ce compte présente donc un solde créditeur de 4 830,83€ que l'on retrouve, tout à fait normalement, au passif du bilan. Cette situation particulière est due au fait que cette année, pour pouvoir voter à l'élection des futurs administrateurs, les clubs devaient être à jour financièrement auprès de la FFVB.

Sous réserve de cette correction, le PV est adopté.

3 – INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

A. DAGORNE se présente, il fut notamment à l'origine de la création et du développement de la Ligue Nationale de Rugby durant 12 ans et demi.

Il expose par une présentation à l'écran son audit après quelques semaines de présence et liste les points permettant de restructurer la Fédération pour un fonctionnement plus efficace. De nouvelles procédures seront mises en place ainsi que des outils de suivi en réponses aux constats établis.

4 - SITUATION DU SECTEUR FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

(C. CHEBASSIER)

Le compte de résultat intermédiaire au 30 juin sera établi pour le 20 juillet 2013 ce qui permettra d'affiner le budget.

La CCF est en travail sur la présentation des budgets Beach et DTN de façon à pouvoir suivre les lignes telles qu'elles figurent dans la Convention d'Objectifs.

Le service comptabilité est désormais en capacité de sortir une évaluation mensuelle. Chaque 20 du mois la comptabilité produira un résultat simplifié.

Le coût de la Coupe de France se chiffre à – 33 K€.

La téléphonie fédérale est en phase de finalisation (contrat cadre SFR), et pourra être élargie à tous les clubs. Il est suggéré de négocier un droit d'entrée avec SFR ou ne s'engager que sur une courte durée.

Finalisation également de l'étude en cours sur l'agence de voyage fédérale.

5 - SITUATION DU SECTEUR TECHNIQUE & HAUT NIVEAU

F. FOCARD

Le Vice-Président se félicite aussi bien des résultats des Equipes de France, tant en jeunes (qualifications aux JOJ féminins et masculins) qu'en seniors (qualifications au Championnat d'Europe), que des arrivées conjointes du DGA et du DTN.

Ce dernier doit entrer en fonction courant juin, JM. SCHMITT partant à la retraite au 30 juin. La venue d'un nouveau DTN coïncidera avec la mise en place du Plan d'Excellence Sportive 2013/17, l'un des fondements du programme de la nouvelle équipe fédérale.

Remarque d'A. GRIGUER sur l'attente d'un courrier de la DTN concernant un joueur de l'équipe de France A' de son club. F. FOCARD confirme qu'un courrier aurait dû partir à ce sujet. Il faut que les clubs aient la certitude que leurs joueurs sont assurés.

Il fait ensuite état du Beach Volley français, classements et projets.

6 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR EVENEMENTIEL MARKETING COMMUNICATION

N. HENault

Des réunions pour effectuer les bilans complets sont prévues ainsi qu'un bilan superviseurs.

N. HENault brosse le tableau des dernières manifestations en fonction des salles, des équipes organisatrices et bénévoles, et du public (Montbéliard, St Dié-des-Vosges, Metz).

C'est un choix délibéré de ne pas faire appel à une société d'évènementiel. Il est fédérateur, pour un club, un Comité ou une Ligue de se mobiliser pour réussir une organisation. Et les candidatures ne manquent pas.

Satisfaction sur les services du nouveau prestataire l'Agence Blanco Negro. Un bilan a été fait sur l'Equipe de France (EDF) masculine. Dès réception, celui des féminines sera transmis aux membres du Conseil.

Bonne lisibilité auprès de la presse.

Elle cède la parole à E. MORCANT-RIQUIER :

En ce moment s'effectue un travail sur les évènements à venir et sur tous les Volley-ball, salle et Beach, pour formaliser les représentations fédérales.

Les cahiers des charges sont aussi revus pour lancer les appels d'offre. Un vrai travail à poursuivre afin de mieux se structurer vis-à-vis des organisateurs.

7 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR AFFAIRES INTERNES & VIE ASSOCIATIVE

A. DE FABRY

Le Secrétaire Général rappelle que l'Assemblée Générale a donné mandat au Conseil d'Administration de valider l'approbation des règlements généraux pour la saison prochaine. Le Conseil de Surveillance devant également donner son avis sur la mise à jour de ces règlements généraux.

L'ensemble des règlements doit être revu en fonction des vœux finalement approuvés en Assemblée Générale, avant la validation du Conseil d'Administration. Les versions à jour des règlements seront présentées au prochain Conseil d'Administration.

Approbation de la candidature de M. QUESTE en tant que membre de la CCSR.

8 – POINT DE SITUATION COMMISSION DEVELOPPEMENT

JP DUBIER

8.1 Aides aux Projets (AAP)

Le solde 2012/2013 des Aides à Projets va être finalisé à la fin juin. Une simplification du système d'évaluation des dossiers sera mise en place pour les dossiers 2013/2014.

Les Ligues pourront envoyer les nouveaux dossiers à partir du 10 juillet 2013 (suivi par secteur Relations Ligues, Développement et DTN).

Pour 2013/2014, les Ligues signeront une convention. Le premier paiement sera établi en fonction du dossier présenté, le solde sera versé en fonction des résultats.

Seront pris en compte les dossiers de création de bassins de pratique (projet ZENITH). Les dossiers 2013/2014 vont également satisfaire une demande récurrente des Ligues d'avoir une lisibilité de leur développement sur la durée, et par conséquent des financements reconduits sur plusieurs saisons.

8.2 Paiement direct

Lors de l'Assemblée Générale le système de paiement direct de la licence à la Fédération n'est pas devenu une obligation pour les clubs adhérents. Les ligues volontaires ainsi que les ligues pour lesquelles le système fonctionne déjà à titre conservatoire, seront concernées en 2013/2014 par ce mode de règlement.

Il sera travaillé sur le délai de règlement ainsi que la possibilité de joindre la cotisation régionale au paiement de la licence fédérale.

8.3 Boutique en ligne

La mise en ligne est prévue au début du mois de juillet. Se greffe un problème de régie publicitaire faisant apparaître sur le site un concurrent direct.

9 – APPROBATION des PV

Approuvés à l'unanimité.

CA – PV N°5 du 15 mai 2013
CCS - – PV N°11 du 15 avril 2013
CCS – PV N°12 du 16 mai 2013
CCS – PV N°13 du 27 mai 2013
CCEE – PV N°8 du 23 mai 2013
CFA – PV N°4 du 16 mai 2013

Présenté :

CCD – PV N°6 du 18 mai 2013

10 – QUESTIONS DIVERSES

10.1 Sur la falsification de certificats médicaux et la non saisine du procureur. Problème sous-jacent de l'assurance des licenciés.

10.2 Le projet lyonnais a été transmis à Mme la Ministre. Le Président sera à terme invité à une visite du chantier.

10.3 A. PEYTAVIN fait part de sa présence fin août 2013 sur le championnat du Monde en Turquie et souhaite qu'on lui remonte d'éventuels soucis en amont afin de pouvoir intervenir.

10.4 Réunion du Conseil d'Administration

Prochain Conseil le mercredi 10 juillet 2013. Demande d'un calendrier pour le 2nd semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 16H10.

Le Président
Yves BOUGET

Le Secrétaire Général
Alain DE FABRY